Guebwiller

Le long de l'avenue Foch, un parking métamorphosé

En travaux durant l'été, ouvert dès le début de l'automne, le parking Foch, à Guebwiller, a accueilli ce mercredi 18 novembre un moment de convivialité auquel participaient élus, techniciens communaux, responsables d'entreprises... et quelques riverains.



Une bande de circulation en pavés est prévue pour les cyclistes.
Photo Bernard Fruhinsholz

Déplacée, pour cause de précipitations et de bourrasques, au restaurant voisin Antica Stazione, la rencontre-inauguration du parking situé le long de l'avenue Foch, à Guebwiller, a été l'occasion pour le maire et conseiller d'Alsace Francis Kleitz, de rappeler que le chantier, dont le coût s'élève à 250 000 € TTC, a été entièrement financé par le budget communal.

Faire des compromis

Il a également rappelé que le site, étroit, comporte un certain nombre de contraintes, coincé entre une route à grande circulation bordée d'arbres deux fois centenaires d'une part, et le muret de protection de la Lauch de l'autre.

Il a aussi fallu faire des compromis pour, *in fine*, faire cohabiter voitures en stationnement, circulation piétonne et voie dédiée aux cyclistes. Le chantier a aussi dû s'adapter à la présence d'arbres imposants... et de leurs racines au moment de l'excavation du terrain.

« Ce, ou plutôt ces deux parkings, car juste en face il y a le parking multimodal, souligne Francis Kleitz, sont à un emplacement stratégique car, à proximité, nous avons l'hôpital, l'hôtel de l'Ange, un lycée ainsi que le restaurant où nous nous trouvons... et qui ont tous vocation à accueillir des personnes se déplaçant en voiture ».

Si quelques espaces ont été recouverts d'enrobé, l'essentiel l'a été avec des pavés afin que l'eau de pluie puisse s'infiltrer facilement et ne stagne plus en surface au grand déplaisir des utilisateurs du parking. Les candélabres situés sur le trottoir de l'avenue Foch (à droite dans le sens de la sortie de la ville) ont été déplacés sous les arbres (donc de l'autre côté) pour libérer un espace piéton suffisant.

La voie cyclable installée entre les rangées de voitures est réservée au sens « montant », le sens descendant se faisant sur un espace partagé avec les voitures... qui sera tracé prochainement. Aménagée jusqu'au droit du collège Daniel, la voie cyclable sera prolongée vers le feu de croisement de la pénétrante au courant de l'année 2027.

● **B.Fz.**